

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2010)
Heft: 1877

Artikel: Le bilan de l'action de Moritz Leuenberger à travers le prisme de l'inculture politique
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009848>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le bilan de l'action de Moritz Leuenberger à travers le prisme de l'inculture politique

Jean-Daniel Delley • 14 juillet 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/14695>

La «Tribune de Genève» propage l'ignorance du fonctionnement des institutions

L'annonce de la démission du conseiller fédéral Leuenberger a suscité de nombreux commentaires: sur sa personnalité, sa carrière, la stratégie qui sous-tendrait cette annonce anticipée, les papables à sa succession. Sur son bilan politique, on ne relève guère d'enthousiasme.

Si la plupart des commentateurs reconnaissent qu'il a fait bouger les choses en matière de transports, ils ne lui concèdent que la consolidation de la protection de l'environnement et soulignent sa passivité en matière énergétique, de libéralisation de la poste et du marché de l'électricité, de communication enfin. Au Téléjournal, Philippe Roch, ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement, évoque le prétendu manque de vision du magistrat dans ce domaine.

La palme revient à Denis Etienne dans la *Tribune de Genève*⁵.

L'éditorialiste liquide d'une trait de plume caricatural l'action du conseiller fédéral:

«*Environnement? Rien à signaler, sauf une inclination pour la taxe poubelles.*

Transports? Une complicité silencieuse dans le sabordage de Swissair, mais rien qu'il n'ait initié. Energie? Son comportement l'assimilait à la douce; il conduit la prochaine génération à improviser.

Communication? Télé, télécoms... tout est à améliorer; accordons-lui que La Poste s'est modernisée.» Pour oser le bon mot de mauvais goût: la seule décision de Moritz Leuenberger en quinze ans fût celle de sa démission. Le rédacteur en chef adjoint du quotidien genevois n'aurait pu mieux étaler une inculture politique qui est au moins restée confinée au bout du lac: de manière significative cet article n'a pas été publié par *24 Heures*⁶.

L'inculture politique, c'est d'abord de croire qu'un conseiller

fédéral dispose de pouvoirs quasi discrétionnaires; il lui suffirait de vouloir pour pouvoir. Cette manière très médiatique de prêter à une personne des compétences imaginaires occulte des mécanismes de décision complexes. Un magistrat doit d'abord convaincre ses collègues, puisque les décisions d'importance relèvent du collège gouvernemental. Devant ce dernier, Moritz Leuenberger a subi plusieurs défaites et dû concéder beaucoup. Puis c'est au Parlement de décider. Là également, les projets relevant de son département ont subi des assauts répétés, en particulier en matière environnementale. Enfin, le peuple a occasionnellement son mot à dire.

Parcourir ce long chemin semé d'embûches exige un sens aigu de la négociation et une appréciation correcte des rapports de force, des qualités reconnues au magistrat socialiste. Dans cette course d'obstacles, les idées simples tout comme les grandes visions ne sont guère utiles.